

vaisselle réutilisable

1. Introduction



Toute manifestation a un impact non négligeable tant au niveau environnemental que social et économique, et implique, comme toute activité humaine, des effets négatifs.

A l'échelle d'un territoire communal, une réduction, voire une inversion des impacts négatifs, dans les différents secteurs du développement durable est réalisable par des choix stratégiques impliquant l'implémentation d'actions concrètes, coordonnées et mises en œuvre par différents acteurs.

Une ville peut, par des initiatives concrètes de sensibilisation et d'information, permettre l'évolution des modes de vie et favoriser la transformation des repères culturels de toutes les composantes de la société. La Ville de Sion fait le choix de relever les défis auxquels notre société est confrontée en proposant des changements de style de vie et des actions concrètes. Elle a rendu obligatoire l'utilisation de la vaisselle réutilisable sur son territoire pour toutes les manifestations. Elle offre, par le biais de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM), un service de conseil et d'information aux organisateur-trice-s d'événements.



Pour la VILLE DE SION

2. avantages

Image dynamique d'une ville pionnière en matière de transition du jetable au réutilisable, image d'une ville propre et accueillante auprès des médias, des riverains ainsi que du public, réduction des frais de nettoyage du domaine public, action concrète de lutte contre le littering (déchets sauvages).

Pour les visiteurs

Sensibilisation à cette thématique, vaisselle agréable, lieu propre réalisation de gestes respectueux pour l'environnement.

Pour les organisateur-trice-s

Belle image auprès du public et des riverains, réduction des frais d'élimination des déchets, niveau d'acceptation élevé auprès du public.

Pour l'environnement

Limitation de la consommation de ressources naturelles, réduction de la production de déchets jusqu'à 70%, meilleur écobilan réduction du littering (déchets sauvages)

3. Stock



La Ville a fait l'acquisition d'un stock de verres réutilisables à son effigie afin de réaliser sa propre transition du jetable au réutilisable. La Ville de Sion les met à disposition des organisateur-trice-s de manifestations.

Les organisateur-trice-s peuvent donc demander au prestataire de services en charge de la gestion des verres réutilisables de la Ville de bénéficier de ce stock mis gracieusement à disposition par la Ville.

Les organisateur-trice-s bénéficient donc d'une offre intéressante, car la location est offerte par la Ville. Ces dernier-ère-s prennent inévitablement à leur charge les frais de lavage et pour les autres frais, ils sont inhérents au type de système choisi (frais de gestion, de transports, etc.).



4. Temporalité

Au préalable

- Définition du système
- Information détaillée pour les tenanciers de stands sur le système obligatoire de vaisselle réutilisable consignée
- Évaluation des besoins
- Uniformisation du type de vaisselle à utiliser (rationalisation et simplification)
- Demande d'offres auprès de différents fournisseurs de vaisselle réutilisable
- Commande auprès du prestataire choisi
- Création d'une signalétique indiquant les différents points de distribution et de retour

→ DURANT l'événement

- Distribution de la vaisselle réutilisable commandée à chaque stand et fiche « décompte » à pré-remplir
- Paiement de la consigne par le consommateur
- Restitution de la vaisselle à un stand de vente ou à un stand « consigne » pour obtenir le remboursement de la consigne
- Gestion du stock de vaisselle réutilisable, réassort

À l'issue de la manifestation

- Récupération par le fournisseur de la vaisselle réutilisable
- Réalisation du décompte
- Transport, lavage
- Facturation et paiement
- Bilan de la démarche et propositions d'améliorations



VILLE DE SION